Le *Petit Progrès du Nord* a été saisi à Béthune. On ne dit pas pour quel motif.

On écrit de Saint-Quentin : Il s'est produit à Charmes, à l'occasion des dernières élections, un curieux incident.

Le nombre des suffrages exprimés a été de 139, dont la moitié plus un est nécessaire aux termes de la loi, pour rendre l'élection valable.

Or, la moitié plus un de 139, est 69 et demi.

Un candidat a obtenu 70 voix.

On demande s'il est élu?

Le même fait s'est passé dans une ville de l'arrondissement de Valenciennes.

Le *Progrès du Nord* rectifie dans les termes suivants un article paru dans un de ses derniers numéros, et que nous avons reproduit, mentionnant un acte de brutalité commis par un officier envers un soldat blessé :

« En relatant un fait qui s'est produit vendredi dernier, boulevard de la Liberté, nous demandions que l'autorité militaire voulût bien ouvrir une enquête. Le commandant de place, assisté du commissaire central, se sont livrés avec empressement à l'enquête demandée, et nous apprenons que de cette enquête il résulte que, loin d'avoir été maltraité par un officier, un soldat convalescent se trouvant en état d'ivresse et fort surexcité aurait insulté deux officiers qui passaient, et que c'est en les menaçant de sa béquille qu'il aurait perdu l'équilibre et serait tombé à terre.

On peut lire dans l'*Autorité*, de Dunkerque, portant la date de ce jour, l'avis suivant :

«Un cure-dents a été trouvé sur la voie publique et déposé au bureau central de police où on peut le réclamer.»

Il paraît qu'on ne laisse rien traîner à Dunkerque.

THÉATRE DE ROURAIX.

Un brillant succès est réservé à la représentation de dimanche : ON Y ENTENDRA Mme JUDIC.

La réputation de cette charmante artiste est déjà toute faite à Roubaix et la seconde soirée qu'elle veut bien nous offrir attirera certainement un public nombreux.

On annonce les *Noces de Jeannette*, par M. Cavé et Mlle Rivenez. Nous applaudissons au retour de ces deux artistes dont nous avons déjà apprécié le talent. Avec de tels interprètes l'œuvre de Victor Massé acquiert un double attrait. — A. S.

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de chimie

Lundi 15 *mai à* 8 *h.* 1/4 *du soir*

Racine de Nénuphar bleu ; racine de noyer ; l'écorce d'Aune et de châtaignier ; extrait du châtaignier. Usage en teinture de toutes ces substances.

Cours public d'histoire naturelle

Mercredi 17 *Mai à* 8 *h.* 1/4 *du soir*

Appareil respiratoire de l'homme.

COUR D'ASSISES DU NORD.

Audience du 9 mai 1871.

Présidence de M. le conseiller Bottin ; — Ministère public, M. Leroy.

Vols qualifiés. — Les accusés sont les nommés Yvon Wallez, âgé de 32 ans, Louis Geleyn, dit Maes, âgé de 27 ans, Jean Bleron, âgé de 40 ans, et Claire Staës, âgée de 39 ans, tous originaires de Belgique.

Les deux premiers signalés comme les auteurs d'un grand nombre de vols commis à Lille, pendant l'hiver dernier, la nuit, dans des caves et à l'aide d'effraction, font des aveux, Bleron accusé d'une tentative de vol commis dans les mêmes circonstances, avoue également; quant à la fille Staës, elle a prétendu ignorer l'origine frauduleuse des objets que l'accusation lui reproche d'avoir recélés.

Wallez et Geleyn, ont été condamnés, chacun à sept ans de travaux forcés

Bleron, à trois ans d'emprisonnement; fille Staës à deux ans.

Défenseurs, Mes Demanest, Dubrulle, Druelle et Paul.

La session est close.

Courrier du Soir

LA JOURNEE DU 11 MAI.

Le capitaine du génie Rossel a qualifié d'attaques « aventureuses et imprudentes, » les dispositions prises pour amener la reddition du fort d'Issy; on comprend que l'habileté d'un général consiste à régler ses moyens d'attaque sur la quantité des défenseurs qu'il a en face de lui; on pouvait donc être imprudent avec des guerriers de la race de ceux qui défendaient Issy.

Cependant, l'imprudence voulue doit avoir ses limites. Hier, nous occupions Vanves, nous étions logés dans deux maisons du village, qui dominaient la poterne du fort; nous avons cru que nous devions les abandonner. La division Faron, dont on ne saurait trop louer l'attitude depuis le 3 avril, perdait beaucoup de monde, exposée qu'elle était à un feu incessant; ce système, nécessaire alors, ne doit plus être suivi aujourd'hui. C'est donc le canon du fort d'Issy qui va jeter à bas les deux maisons que nous venons d'abandonner, et nous permettra de dominer la poterne de Vanves.

Nous jugions hier qu'il était inutile de réarmer le fort dont nous venons de nous emparer, les circonstances changent par suite de l'abandon de Vanves, et, depuis hier, à 4 heures, Issy, réparé, réarmé, tire vigoureusement sur les maisons qui nous cachent le fort.

Sur le même point, quarante pièces attaquent le Point-du-Jour, et jamais appareil d'artillerie plus formidable dans son ensemble, n'a été mis en œuvre.

C'est le Moulin-de-Pierre, qui frappe le plus vigoureusement le fort de Vanves; les obus y tombent avec une telle intensité, que la position doit être bientôt intenable. Le 22e chasseurs a fait, hier matin, une reconnaissance qui a permis de constater que la garnison l'occupe encore. Les insurgés sont même en train de relier le bastion à l'enceinte afin d'y accéder facilement et de se ménager une retraite en cas de prise du fort.

Le général Ladmirault tient le bois de Boulogne; ses troupes ont ouvert la tranchée au Cèdre même, là où s'élevait la batterie Mortemart. La parallèle est à quatre cents mètres.

A Boulogne, la fusillade a été extrêmement vive la nuit dernière; les insurgés tiennent nos troupes sur pied, mais nous n'avons pas de pertes à déplorer, car les bastions du rempart sont silencieux, matés qu'ils sont par les batteries de Montretout, dont l'effet est considérable.

Sur tout le pourtour, les travaux de siége suivent leurs cours, et l'épisode le plus mouvementé de la journée d'hier s'est passé à Bourg-la-Reine.

Maîtres des positions en avant de Vanves, de Montretout et des Hautes-Bruyères, les insurgés, par la Grange-Ory, par le Moulin-Cachan et la maison Millaud, se sont avancés jusqu'à Bourg-la-Reine.

Trois compagnies du 114e de ligne ont surpris les gardes nationaux dans le village, barricadé, crénelé, et mis en état complet de défense. Les barricades ont été prises après un combat rapide, mais assez vif; cent gardes nationaux ont été mis hors de combat et nous avons fait une quarantaine de prisonniers.

La brigade de la Mariouze, de la division Faron (35e et 42e de ligne), et la brigade Deroja (100e et 110e de ligne) sont rentrées hier à Versailles. Ces deux brigades sont de celles qui viennent de prendre une si grande part aux travaux du siége. A l'heure qu'il est, elles campent à Satory; le général Faron ne rentrera que dans vingt-quatre heures avec le reste de sa division.

Dépêches télégraphiques

Service particulier du *Journal de Roubaix*.

Versailles, 13 mai.

Nos troupes ont pris, cette nuit, le séminaire d'Issy.

Les pertes des insurgés sont considérables. Dans l'affaire qui a eu lieu, hier, au couvent des Oiseaux, huit canons ont été capturés.

On assure qu'une centaine de fédérés ont été tués et que plusieurs centaines ont été faits prisonniers.

Les travaux d'approche et la canonnade se continuent vigoureusement.

MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier sont revenus hier au soir.

On annonce que la Prusse a consenti à recevoir la plus grande indemnité en rentes.

Le premier versement des 500 millions serait effectué en rentes.

Berlin, 12 mai.

Parlement Allemand. M. de Bismark a pris la parole pour faire les communications suivantes :

« Lors de la conclusion des préliminaires de paix, il y avait l'espoir de terminer les travaux, dans quatre à six semaines, comptant que le gouvernement français possédait le pouvoir inconsenté sur la France; cet espoir ne s'est pas réalisé; d'autres retards devaient faire naître l'appréhension: si le gouvernement français restait en état de satisfaire à ses engagements. Relativement à la cession territoriale, nous avions entre les nos mains un objet, et l'exécution des dispositions à ce sujet n'était donc pas douteuse; existait l'appréhension, si le gouvernement français était disposé et capable d'accomplir les stipulations concernant l'indemnité de guerre. Des appréhensions sérieuses me déterminèrent à tenter un entretien en personne.

» Si nous n'étions pas tombés d'accord, nous aurions pris Paris, ou par un arrangement avec la Commune, ou par la force et exigé ensuite du gouvernement de retirer les troupes derrière la Loire et de continuer les négociations. — Je ne me rendis à Francfort, que dans l'intention d'apporter une décision à quelques questions pendantes ayant trait au paiement de l'indemnité de guerre et à l'abréviation des délais et à l'augmentation des garanties. — Comme il y avait espoir d'arriver à une conclusion définitive, je considérait ce résultat comme un avantage sur les deux pays parce que par ce fait, les charges militaires de l'Allemagne furent allégées et la consolidation de la France fut augmentée.

» Le gouvernement français est le plus en état de remplir le mieux les désirs du peuple français, tout autre gouvernement qui voudrait s'y substituer, irait se trouver en face de l'appréhension de ne pas assurer la paix aussi complètement.

» Il est vrai qu'il faudra encore des dispositions suplementaires relativement à l'exécution. Mais la paix définitive est conclue. Les termes des payements ont été racourcis. — Le premier demi milliard sera payé en dedans les trente jours qui suivront la prise de Paris. Comme mode de payement, il a été stipulé qu'il ne sera accepté que du numéraire ou des billets de bonnes banques (des banques anglaises, hollandaises, prussiennes ou belges.) ou des lettres de change de première classe. Le second payement, de 1,000 millions doit avoir lieu dans le courant de cette année jusqu'à la fin du mois de décembre; ce n'est qu'alors que nous sommes obligés d'évacuer les forts devant Paris, (Bravo) le quatrième demi milliard sera payé avant le premier mai de l'année prochaine.

» Les trois derniers milliards seront payés conformément aux dispositions des préliminaires de paix, ils doivent être entièrement payés avant le premier mars 1874. Le gouvernement français espère satisfaire à nos demandes.

» La question des relations commerciales présenta des difficultés.

» Le gouvernement français veut résilier le traité de commerce et paraît en espérer une augmentation des douanes. Je me suis contenté de la stipulation qui nous donne le droit des plus favorisés. Comme nations les plus favorisées doivent être comprises : L'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Autriche et la Russie.

» Relativement à la question de régularisation de frontières, il a été arrêté que l'expression rayon de Belfort ne doit pas être compris dans le sens technique, mais un rayon de 4 et 5 kilomètres; il nous paraissait désirable d'acquérir près de Thionville plusieurs communes allemandes avec Rillingen. Le gouvernement français déclara se trouver dans l'impossibilité d'y consentir. J'ai alors proposé de réserver à l'Assemblée nationale de ratifier cette question. Nous avons acquis pour une une certaine somme les lignes du chemin de fer en Alsace et en Lorraine. Un délai de dix jours, expirant le 20 mai, a été arrêté pour la ratification par l'Empereur et l'Assemblée nationale.

M. de Bismarck termine en disant :

« Je crois qu'il a été obtenu ce que nous pouvions obtenir raisonnablement de la France ; nous avons assuré nos frontières, et nons avons assuré, autant que possible, le payement l'indemnité de guerre ; de plus grandes exigences auraient coûté de plus grands sacrifices.

« J'ai la confiance que le gouvernement français a l'intention d'exécuter le traité et que la France en possède les forces nécessaires. L'assertion qu'une plus grande indemnité de guerre ne serait pas accessible n'est pas partagée par le ministre des finances de France. »

« M. de Bismarck espère que la paix sera durable et prospère et que nous n'aurons pas besoin des garanties dont nous nous sommes assurés afin d'être assurés contre de nouvelles attaques. »

FAITS DIVERS.

— Une lettre datée de Cawoods Hope, l'une des mines de diamant de l'Afrique méridionale, donne les détails suivants :

« Nous venons de retirer de terre notre huitième diamant, dont la grosseur, la qualité et la forme dépassent tout ce que nous avons découvert jusqu'ici. Ce diamant a été déposé dans la banque du Standard, pour être expédié en Europe. On lui a donné le nom « d'étoile du Klan William et Victoria, » et il éclipse, par sa magnificence, la fameuse « étoile du Sud-Afrique. »

« Son poids est de 92 carats, et il ne renferme aucune tache ; on l'évalue à une somme variant de 30,000 à 60,000 liv. st. Notre tente a été presque littéralement mise en pièces par les mineurs accourus pour admirer cette magnifique pierre. Heureusement pour nous, nous avons pu la déposer en lieu sûr, à Klipdrolt.

« Une nouvelle mine, d'une richesse extraordinaire, a été découverte sur les bords de la Vaal, dans le district de Roshoff. Dans l'espace de trois jours, nous avons recueilli des diamants du poids de 23 1/2, 14 1/2, 12, 37 1/2 et de 107 carats. Ce dernier est le plus gros de tous ceux qui ont été découverts jusqu'ici dans l'Afrique méridionale, et nous l'avons baptisé du nom de : « l'étoile de Diamondia. » Il est estimé 15,000 liv. st.

« Enfin, le *Graaf Reinot Herald* publie l'extrait d'une lettre particulière, datée de Hopotown, le 9, annonçant la découverte, dans cette région diamantifère de deux pierres du poids, l'une de 52, l'autre de 115 carats. »

— Le *New-York Herald* raconte qu'une révolte terrible a éclaté parmi les mineurs de Scranton. La mine Tripp-Slope produit des charbons qui sont vendus en partie aux habitants de la ville, et en quantité plus considérable aux compagnies de chemins de fer de Delawanna et de l'Ouest.

Une bande de mineurs irlandais, belges et anglais, tous membres de «l'association de bienfaisance des travailleurs, » s'est présentée sur les puits et a exigé la suspension immédiate du travail. Lorsque les quelques ouvriers employés dans la mines eurent abandonné leurs chantiers, ils furent l'objet d'une attaque. On leur tira des coups de revolver, et des coups de poings furent échangés. Plusieurs ouvriers furent fortement maltraités, un d'eux fut tué. Les émeutriers procédèrent alors à la destruction des wagons de mine, des engins, des boisages, et causèrent des dégâts iréparables.

Les désordres recommencèrent le lendemain avec plus de violence encore. Un second mineur a été tué d'un coup de révolver et les bandes, après ces exploits, marchèrent en masse sur la fonderie de Lackawanna, dont ils expulsèrent les ouvriers. Le maire, M. Morris, vint lire en ce moment l'acte dit *riot act*, qui réglemente la question des grèves et des rixes. Il échappa à grand'peine à la mort.

La colère des émeutiers, surexcitée par divers autres circonstances qu'il serait trop long de raconter, se déchaîna contre le matériel de plusieurs établissements industriels. Le gouverneur ordonna enfin l'envoi de troupes à Scranton et fit une proclamation dans laquelle, tout en déclarant qu'il réprimerait sévèrement les excès, il accusait les compagnies de Philadephie, Roding, Lackawanna, Ouest, Delawarre, Hudson, et Lehigh-Valley, d'avoir outrepassé les conditions de leur cahier des charges en excédant les tarifs de transport. A la dernière heure, il y avait espérance sérieuse d'arrangement entre les ouvriers en grève et les compagnies.

— Il est question d'organiser aux Indes un service de mitrailleuses qui, pour épargner la perte de temps qu'entraîne la mise en position des pièces, se déchargeront de dessus le dos même des chameaux enployés au transport. Une batterie légère sera subitement installée sur la bosse de l'animal, la gueule tournée du côté de queue. Au commandement de : « Chargez ! » l'animal s'agenouillera et le canonnier chargera. Au commandement de : « Pointez ! » le chameau se relèvera et tournera la portion prussienne de son corps du côté de l'ennemi, faisant ainsi précéder la mitraille par l'insulte. Enfin, au commandement de « Tirez ! » le canonnier allumera sa mèche et plongera dans le fossé le plus voisin, en prévision du cas où le chameau, éprouvant une démangeaison subite, viendrait à opérer un changement de base dangereux pour son maître.

Une expérience analogue a déjà été faite à Fondres, mais avec peu de succès devant un comité du bureau de la guerre. Comme il n'y a pas de chameaux en Angleterre, c'est sur le dos d'un âne que la pièce de campagne avait été assujettie. Mais à peine le feu avait-il été mis à la mèche que l'âne, saisi de frayeur, se mit à exécuter une série de suuts de mouton entremêlés de ruades. Et les membres du comité auraient voulu être dans leur bureau, car l'âne récalcitrant montrait successivement aux quatre points cardinaux la partie de son individu qui eurait du être immuable comme le destion dans la direction de l'ennemi supposé, et l'explosion attendue d'une seconde à l'autre, pouvait occire les uns ou les autres des honorables délégués du bureau de la guerre. Ils eurent heureusement la présence d'esprit de se jeter à plat ventre, ce qui fit que la mitraille passa au-dessus d'eux sans les atteindre ; mais leur rapport fut unanimemnet défavorable à la continuation des expériences.

Il reste à savoir si la mitrailleuse-chameau aura plus de succès aux Indes que la mitrailleuse-âne n'en eut à Londres.

Commerce

HAVRE. — MERCREDI, 10 MAI. *Cotons.* — Le marché est dans la même position ; nous avons une demande languissante pour la filature, mais les prix se soutiennent, et les cotons d'Amérique, de 98 à 100 tr., restent toujours fort rares. A livrer, on a seulement noté du low-middling Louisiane suivi à 91 fr. et des lotins en mer sur échantillon.

Les ventes notées à 4 heures vont à 778 balles

Laines. — Il a été de nouveau traité des affaires importantes, soit 322 b. Buenos-Ayres, suint de 140 à 175 les 100 kilog.

Les laines au marché de Londres.

Londres, le 6 mai 1871.

Les enchères de laines coloniales pendant cette semaine se sont faites avec une animation aussi accentuée un jour que l'autre ; il n'y a pas eu un instant d'indécision ni de mollesse dans les cours, même dans les catalogues de 7 à 8,000 balles de laines coloniales. Les prix se maintiennent avec une grande fermeté pour tous les genres propres au peigne ou à la carde.

La demande est aussi active sur les morceaux, les pièces et les abats que sur les toisons lavées ou en suint, ainsi que sur toutes les variétés de lavées à chaud (scoured.) Les agneaux fins et propres restent sans autre changement et obtiennent encore des cours élevés.

Il ne reste plus d'indécision parmi les acheteurs anglais ; car, contre leur attente, l'exportation ne s'est nullement ralentie.

La concurrence est vive et très soutenue entre l'exportation et la consommation intérieure.

On accorde rondement de part et d'autre, la hausse établie ; d'autant plus qu'aucun genre ne montre, actuellement, le plus léger signe de faiblesse.

Le choix des laines a été très varié dans toutes les provenances. Les laines de la dernière tonte d'*Australie* sont généralement assez bien poussées et d'un conditionnement satisfaisant.

Dans les nouvelles *Port Philippe*, on regrette de trouver encore passablement de mèches arrêtées et cassantes dans des lavées à dos. Les bons suints de cette colonie sont abondants et fort recherchés. L'ensemble est meilleur que celui de l'année dernière

On a vendu quelques bergeries de *Van-Diémen*, qui n'indiquent pas encore de changement notable. Les toisons courantes ne sont pas mieux lavées à dos.

Il y a passablement de *Sydney*, en suint, bien conditionnées; on a adjugé des laines à dos, avec un bon cachet bleu très apprécié, quoique moins légères que les anciennes existences.

Les suints d'*Adélaïde* continuent de jouir d'une grande faveur, d'autant plus que certaines marques sont très bien poussées pour chaîne et promettent un bon rendement.

Les *Nouvelle-Zélande* sont mélangées de laines croisées à différents degrés et jouissent d'une forte demande parmi les Anglais, comme toutes les laines longues d'Australie plus ou moins communes et brillantes, convenables pour Bradford.

Comme toujours, à cette époque de l'année, il y a un grand choix de laines d'*Australie* fines, extra-fines, blanches, douces, soyeuses et brillantes, pour des spécialités qui intéressent une douzaine d'acheteurs.

L'Angleterre continue de faire une active concurrence à la France pour les qualités extra.

La variété du choix des *Cap de Bonne-Espérance* est grande; mais les belles lavées à chaud (scoured) dominent dans beaucoup de catalogues. Les toisons bien poussées de l'*Ouest* sont assez mal lavées à dos; leur classement laisse à désirer. Les toisons de l'*Est* sont généralement très courtes, lourdes et plus ou moins défectueuses. Les suints légers obtiennent des prix extrêmes. Tous les genres sont également recherchés à des cours élevés qui s'affermissent chaque jour.

Les achats pour l'*Exportation* ont une importance remarquable dans les circonstances actuelles et ils atteignent environ la moitié des quantités adjugées.

La France enlève sa forte proportion habituelle. La Belgique est plus active que d'habitude. L'Allemagne, la Prusse, l'Italie, la Russie et la Suède ont passablement acheté. Et enfin les Etats-Unis ont déjà pris quelques milliers de balles d'Australie en suint, aux cours les plus élevés du jour.

En général, la fabrique semble avoir épuisé ses approvisionnements de matière première, tout en écoulant ses produits pour l'exportation et la consommation croissante, au détriment des étoffes de soie.

Il est presque certain que la production des laines continentales, et surtout les laines de France, laissera un assez grand déficit cette année-ci.

Cette situation explique, en partie, la fermeté des cours élevés des laines coloniales à cette série de ventes, qui doit se terminer le 16 de ce mois.

On a vendu 142.324 balles, et il reste à offrir :

—	3.473	balles	Sydney.
—	23.931	»	Port Philippe
—	1.002	»	Van Diémen,
—	11.041	»	Adélaïde,
—	3.948	»	Nouvelle-Zélande,
—	851	»	Swan River,
—	9.852	»	Cap de Bonne-Espérance.

Ensemble..... 54.098 balles de laines des colonies.

Paul PRÉBARD.

BOURSE DE LILLE du 12 Mai 1871

Obligations. — Lille 1868 95 .. — Lille 1863. Jouissance janvier 84 — Département du Nord 84 25.

Cours à l'e t. — fonds de l'état, Rente 3 0/0 59 80 Emprunt 3 p. c. 54 25 — Emprunt 1870 6 p. c. 97 25

Obligations des villes. — Lille 1860 95 .. Lille 1861 93 .. Lille 1868 480 f. Roubaix-Tourcoing, remboursement à 10 fr. 40 .. Armentières 465 .. Bordeaux 86 .. Département du Nord 85 ...

Valeurs locales — Caisse commerciale de Lille. Verley 530 .. Caisse commerciale de Roubaix. Verley 516 25. Caisse d'escompte, Péro et C. 510 .. Crédit industriel et de Dépôts du Nord 515 Comptoir commercial Devilder et C. 500 .. Gaz de Wazemmes, actions anciennes 1350 .. Gaz de Wazemmes, actions nouvelles 1125 .. Le Nord, assurance contre l'incendie 1300 ..

Charbonnages. — Azincourt 259 50. Bruay demandé à 2300 3080 .. Bully-Grenay (le sixième) 445 .. Carvin 75 fourière 10675 .. Escarpelle 1150 .. Ferfay 1075 .. Lens Oert 8450 .. Liévin (action libérée) 2220 .. Meurchin 1025... Vicoigne et Nœux demandé à 5000 5410

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 12 Mai.

SUCRES	Cote officie	Cours comm	Demande	offert
Sucre indigène bon 4e 88 dito.	68 ..	... ..	... ..	... ..
— en pain, 6 Kil. n. 1.	143 ..	... ..	... ..	... ..
Grains	... ..	... ..	... ..	... ..
3/6 betterave disponible	.66 ..	... ..	... ..	... ..
— — courant	... ..	... ..	... ..	... ..
— fin 1re qualité disponible	.65 ..	... ..	... ..	... ..
— — courant	... ..	... ..	... ..	... ..
— Mélasse disponible.	.66 ..	... ..	... ..	... ..
— a livrer 4 premiers	... ..	61 ..	... ..	... ..
— — 4 derniers	... ..	68 ..	... ..	... ..
— — 3 d'été	... ..	... ..	66 50	... ..
— — 1 prochain	... ..	... ..	... ..	... ..

COURS DES HUILES du 12 Mai.

	Huiles l'hectolitre		Graines l'hectolitre		Tourteaux l'hectolitre	
Colza	105 ..	... ..	28 ..	32 ..	21 ..	22 50
— épur p.	111 50	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Œillet b. g.	... ..	... ..	38 ..	40 ..	20 ..	20 50
— ro usse	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Cameline	83 ..	... ..	22 ..	26 ..	21 ..	21 50
hanvre	... ..	... ..	18 ..	... ..	17 ..	17 ..
Cni pays	... ..	... ..	28 ..	32 ..	35 50	36 ..
Lin gr. etc.	... ..	... ..	8 ..	31 ..	31 ..	34 50

THÉATRE DE ROUBAIX

Dimanche 14 *mai* 1871

A la demande générale, deuxième et dernière représentation de

Mme Judic, premier sujet du Gymnase et de l'Eldorado de Paris.

Lettre d'un mobile breton, Poésie de François Coppée, dite par Mme JUDIC.

Ne m'chatouillez pas, chansonnette de M. Lindhein.

Par le Trou de la serrure, chansonnette de F. Barbier.

Ça fait plaisir aux filles, chansonnette de M. Wackts.

La Bonne Année, chansonnette de M. G. Lesort.

Interprétées par Mme JUDIC.

Les noces de Jeannette, opéra-comique en 1 acte, paroles de J. Barbier, musique de Victor Massé.

Mme Bertrand et Mlle Raton, comédie-vaudeville en 1 acte, de Dumanoir.

Le dépit amoureux, comédie en deux actes, de Molière.

On commencera à 7 heures 1/2.

DEMAIN LUNDI :

Représentation extraordinaire.